

**CONTRAT
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

ANNEE

L'équipe du Club pré-ados accueille des jeunes de 11 à 17 ans et leur permet de se construire, de s'épanouir et de se réaliser pour ainsi trouver leur place à l'école et dans la société.

NOM :

PRENOM :

photo

Classe :

Établissement fréquenté :

Boursier : oui non

Nom du professeur principal :

Le Club pré-ados : qu'est-ce que c'est ?

Le Club pré-ados est une structure municipale qui propose, au sein d'un pavillon avec jardin, différents lieux de détente et de travail. Une équipe d'animateurs s'y tient à la disposition des jeunes qui pourront utiliser le matériel s'y trouvant (manuels, ordinateurs, dictionnaires, magazines) du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Les animateurs : quelles sont leurs missions ?

- Les animateurs ne font pas les devoirs à la place des jeunes.
- Ils les font réfléchir et leur permettent d'être plus autonomes en les accompagnant dans leur parcours scolaire.

Les animateurs : comment s'y prennent-ils ?

- **Accompagnement collectif**

Il s'agit d'accompagner les jeunes d'une même classe dans la compréhension et par conséquent dans la réalisation de leurs devoirs. Il s'agit aussi de responsabiliser les jeunes en introduisant la notion d'entraide.

- **Suivi personnalisé**

C'est un moment privilégié d'échange et d'écoute avec les membres de l'équipe qui répondent au mieux aux besoins et aux questions du jeune.

- **Le sport et la culture après l'école : un véritable outil de socialisation**

Des activités sportives sont proposées au Gymnase des Ormeaux après la classe tous les vendredis (période scolaire) de 17H30 à 18H30

NB : Possibilité de s'inscrire avec le pass multiservices des Hauts-de-Seine

Le rôle du Jeune

Le jeune doit être volontaire, motivé et assidu et avoir son matériel pour travailler correctement. Il doit être respectueux des règles de vie du Club pré-ados.

L'implication des parents

Vous, parents, êtes les premiers éducateurs de votre enfant.

Pour répondre à ses besoins et à ses attentes, il nous semble primordial de vous rencontrer au moins 2 fois par an afin que nous puissions, ensemble, suivre l'évolution de votre enfant. Cela n'empêche en rien les rencontres informelles.

Ce contrat permet d'établir avec votre enfant les bases d'un travail efficace et permet également d'assurer un lien et un relais avec les établissements scolaires fréquentés, notamment le collège des Ormeaux.

Signature du jeune

*Signature du responsable
légal*

*Signature du responsable
du Club*